

PROJET PEDAGOGIQUE

Mercredi 2026/2027

ACCUEIL DE LOISIRS CULHAT

Mercredis :

Accueil de loisirs de Culhat

3 rue de l'avenir 63350-CULHAT



Contact :

Mail : al-jozeculhat@ufcv.fr

nathalie.gioux@ufcv.fr

N° tel : 06.11.15.26.52 <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-joze-culhat>

INTRODUCTION

C'EST UNE NOTION D'ABORD DÉVELOPPÉE ET UTILISÉE PAR ET POUR LES LIEUX ACCUEILLANTS DES ENFANTS ET IMPLIQUÉS DANS L'ÉDUCATION OU LA PÉDAGOGIE.

IL EST CONÇU COMME UN RÉFÉRENTIEL ÉTABLI PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION SUR LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE.

DE SON APPROCHE GLOBALE, C'EST CE QUI MOTIVE L'ENGAGEMENT PERSONNEL, C'EST CE QUI DONNE SENS À UNE ACTION.

IL RÉPOND À TOUTES LES QUESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

A L'AIDE DE CE DOCUMENT, TOUTE PERSONNE INTERNE OU EXTERNE À L'ÉTABLISSEMENT DOIT COMPRENDRE L'ENJEU ET LES OBJECTIFS DE LA STRUCTURE.

IL PRÉSENTE LA STRUCTURE, LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, LE FONCTIONNEMENT PRÉCIS DE L'ACCUEIL, LES MOYENS HUMAINS, ORGANISATIONNELS ET MATÉRIELS DONT DISPOSE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS.

CE PRÉSENT PROJET S'APPUIE SUR L'OUVERTURE DE L'ENFANT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR, SA RESPONSABILITÉ EN TANT QUE CITOYEN EN DEVENIR, SON ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL AU SEIN D'UN GROUPE ET LE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL DE SES CAPACITÉS PERSONNELLES.

IL PREND EN COMPTE LES BESOINS ESSENTIELS DE L'ENFANT : PHYSIQUE, AFFECTIF, CRÉATIF ; AINSI QUE SES DIFFÉRENTS RYTHMES BIOLOGIQUES.

IL PERMETTRA À L'ENFANT D'ÊTRE ACTEUR DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS MISES EN PLACE SUR CES DIFFÉRENTS TEMPS ET AUSSI, DE POUVOIR À SON RYTHME, SE DÉVELOPPER, CRÉER, S'ÉPANOUIR AU SEIN D'UN COLLECTIF.

SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION DEL'ACCUEIL DE LOISIRS	4
CONTEXTE ET ORGANISATION :	4
LOCAUX ET INFRASTRUCTURES :	6
PUBLIC ACCUEILLI :	7
MODALITE D'ACCUEIL :	8
L'EQUIPE D'ENCADREMENT	9
COMPOSITION DE L'EQUIPE	9
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT :	10
VALEURS, INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	11
VALEURS ET INTENTIONS EDUCATIVES :	12
EVALUATION :	15
ORGANISATION DU TEMPS D'ACCUEIL	16
JOURNEE TYPE :	16
ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS :	16
COMMUNICATION ET PARTENARIAT	18
COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE :	18
COMMUNICATION AVEC LA COLLECTIVITE :	18
PARTENARIAT ET COLLABORATION :	19
SANTE, SECURITE ET BIEN-ETRE AU QUOTIDIEN	19
REGLES DE VIE :	19
HYGIENE ET SANTE :	21
PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE :	21
ALIMENTATION ET EQUILIBRE NOTIONNEL :	22
SECURITE DES ENFANTS ET DU PERSONNEL :	23
ANNEXES	

Présentation de l'accueil de loisirs

Contexte et organisation

Situation géographique

La communes CULHAT sont situées dans la plaine de la LIMAGNE de part et d'autre de la rivière ALLIER.

Elle est desservi par des axes routiers qui leur permettent d'être en campagne mais sans trop d'éloignement de villes plus ou moins importantes telles que LEZOUX, MARINGUES, THIERS et CLERMONT-FERRAND.

Cette communes possède des infrastructures différentes et complémentaires (maison de retraite, associations sportives...)

Cette commune possède sa propre école maternelle et élémentaire.



Le territoire CCEDA



La **Communauté de Communes Entre Dore et Allier** regroupe les communes de Bort l'Etang, Bulhon, Crevant-Laveine, Culhat, Joze, Lempty, Lezoux, Moissat, Orléat, Peschadoires, Ravel, Seychalles, St Jean d'heurs et Vinzelles.

Soit au total 14 communes réparties sur 229 km² avec 19 200 habitants et une courbe démographique croissant depuis une dizaine d'années.

Chaque commune a sa propre identité et dispose de ressources naturelles, culturelles et sportives qui font la richesse du territoire.

L'**ufcv** est une association nationale fondée en 1907, qui œuvre dans les domaines de l'animation, de l'éducation populaire et de l'insertion sociale et professionnelle.

Ses missions principales sont :

- Animation et éducation
 - o Organisation de séjours de vacances pour enfants, adolescents et personnes en situation de handicap.
 - o Animation de temps périscolaires, accueils de loisirs et activités éducatives locales.
- Formation
 - o Formation aux BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (pour les directeurs).
 - o Formations professionnelles dans les métiers de l'animation, de l'accompagnement social ou de la médiation.
- Insertion sociale et professionnelle
 - o Accompagnement de jeunes et adultes en difficulté pour l'emploi ou la formation.
 - o Mise en place de programmes d'insertion et de projets personnalisés.
- Engagement citoyen
 - o Promotion de la solidarité, du vivre ensemble et de la participation active à la vie sociale

Locaux et infrastructures

Accueil de loisirs sans hébergement, géré par l'UFCV

3 Rue de l'Avenir 63350-CULHAT

n° tel: 06.11.15.26.52

Mail : Al-jozeculhat@ufcv.fr

nathalie.gioux@ufcv.fr

Plusieurs salles sont mises à disposition :

Garderie : salle avec cloisonnement ouvert, accès par escalier ou plan incliné

Toilettes adaptées aux moins de 6 ans, toilettes pour les plus de 6 ans avec point d'eau

Espace vert clôturé autour de la garderie

Cour de récréation, clôturée et fermée par un portail

Salle d'étude

Salle de classe des maternelles

Salle de dortoir en continu avec la salle de classe des maternelles

Salle de restauration

Douche

- une salle d'activité
- des sanitaires
- Une salle de classe
- une cour extérieure
- un réfectoire
- un bureau
- Une salle de jeux



Public accueilli

Effectif et tranche d'âge

L'accueil de loisirs de Culhat accueille des enfants domiciliés sur la communauté commune de la CCEDA. Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans répartis en 2 groupes (- 6 ans/ + 6 ans).

Les mercredis, l'accueil de loisirs peut accueillir **36 enfants** : 16 enfants de - de 6 ans et 20 enfants de + de 6 ans.

'Accueil des enfants porteurs d'un handicap

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein de la structure, quel que soit son handicap.

L'accueil se préparera en amont avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées.

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités ou sorties proposées par l'équipe.

Des rendez-vous avec la référente DAHLIR et la référente handicap du territoire seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible. Le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) est une association française qui aide les personnes en situation de handicap, y compris les enfants, à accéder à des activités de loisirs, culturelles ou sportives, dans un cadre ordinaire, c'est-à-dire avec tout le monde, et non dans des structures spécialisées.

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)

Un protocole peut-être mis en place par la Famille, l'Education Nationale et la CCEDA, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Pour les PAI médicamenteux, Les parents restent responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI). Ils s'assurent de la validité des médicaments, doivent fournir une ordonnance renouvelée chaque année et informer la responsable de la structure de toute évolution concernant l'état de santé de leur enfant.

Les médicaments pour les PAI sont rangés sur le bureau d'accueil. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille (tarif repas adapté pour la famille).

En l'absence de PAI

Aucun médicament, ponctuel ou de longue durée, ne sera administré aux enfants par le personnel encadrant en l'absence de protocole d'accueil individualisé. L'administration de médicaments sur le temps de la restauration pourra se faire par les parents et devra avoir un caractère exceptionnel. Elle ne se fera qu'avec l'accord de la responsable de la structure à la demande des parents, et au vu de l'ordonnance.

La présence d'un PAI doit être précisé lors de l'inscription de l'enfant, et le PAI transmis au directeur de la structure.

Modalité d'accueil

HORAIRE ET PERIODE D'OUVERTURE :

L'Accueil de Loisirs est ouvert mercredis de 7h15 à 18h30 :

- Accueil matin *entre 7h15 et 9h00*

Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée

- Accueil après-midi avec repas *entre 12h et 12h30*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas

- Accueil après-midi *entre 13h et 14h00*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas

- Départ *de 16h30 à 18h30*

Départ échelonné des enfants

L'équipe d'animation note l'heure d'arrivée et de départ sur la tablette et également sur la feuille de pointage enregistrée.

En aucun l'enfant ne pourra partir en dehors de ces heures sans une personne responsable et sans justificatif fourni.

LES TARIFS ET MODALITE DE PAIEMENT :

L'accueil de loisirs et l'UFCV ne prennent aucun règlements.

La participation financière des familles est appliquée en fonction du quotient familial et du lieu d'habitation. Les différents tableaux sont dans le règlement intérieur à disposition des familles. Les factures sont à réglées directement au trésor public de Lezoux.

MODALITES D'INSCRIPTION DES ACCUEILS:

Un dossier d'inscription, comportant fiche sanitaire de liaison/assurance scolaire/vaccins, doit être obligatoirement rempli par la famille en début de chaque année scolaire

L'inscription se fait grâce au portail famille (<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-joze-culhat/>) et à l'aide d'identifiants personnels. Il est possible en cas d'urgence de s'inscrire par téléphone, auprès de la directrice dans la limite des places disponibles.

L'équipe d'encadrement

Composition de l'équipe de mercredis

EQUIPE D'ANIMATION/ PERSONNEL Technique

DIRECTRICE:
Nathalie Gioux

2 ANIMATEURS DIPLÔMES

ANIMATRICE (MISE EN
DISPO)
MATINÉE

1 SERVICE CIVIQUE

EQUIPE TECHNIQUE:
Véronique

Pour ce qui concerne l'équipe technique, nous nous faisons livrer les repas et Véronique sur Culhat se charge de les maintenir au chaud et d'effectuer le service du midi. Une fois le repas terminé, elle se charge de l'entretien des locaux (cantine et de l'espace d'accueil à la fin de la journée).

Le personnel de la ville est disponible pour tous problèmes.

Organisation et fonctionnement

TEMPS DE PREPARATION ET D'ANIMATION :

Le temps de préparation s'effectue le jeudi matin de 8h30 à 11h30.

Ce temps servira à l'élaboration des programmes, création des activités, échange sur le déroulement des mercredis, mise en place des objectifs, communication sur les enfants et réflexion sur le travail en équipe.

ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS :

La directrice

Son rôle consiste à organiser et à diriger un accueil de loisirs. Elle accompagne et forme le personnel tout en créant un climat agréable et motivant. Les tâches quotidiennes incluent la planification des activités, la supervision et la coordination du personnel, la gestion des finances et le maintien du lien avec les familles. Elle est responsable de la sécurité et du bien-être du public accueilli.

Les animateurs

L'animateur crée et met en place des activités variées (sportives, artistiques, culturelles) adaptées aux différents âges des enfants.

Il veille à la sécurité physique et morale des enfants durant les activités.

Il collabore avec d'autres membres de l'équipe d'animation et le directeur du centre pour garantir la cohérence des programmes d'animation. Le travail d'équipe est essentiel pour partager des idées et s'adapter aux besoins des enfants.

Il participe à l'élaboration du projet pédagogique du centre, s'assurant que les activités proposées sont en adéquation avec les objectifs éducatifs.

L'animateur informe les parents sur l'organisation des activités et le programme proposé, favorisant ainsi une bonne communication entre le centre et les familles.

RELATION ENTRE ENFANTS, PARENTS ET COLLEGUES :

Au sein de l'accueil de loisirs, les relations entre enfants, parents et collègues constituent le socle d'un environnement éducatif, bienveillant et stimulant.

Les échanges entre enfants favorisent l'apprentissage de la coopération, du respect mutuel et de la gestion des émotions.

Les liens avec les parents, basé sur l'écoute et la transparence, permet de renforcer la continuité éducative entre la maison et le centre.

Enfin, la collaboration entre collègues repose sur le partage d'expériences, la cohérence des pratiques et le soutien mutuel, garantissant une dynamique de travail positive et centrée sur le bien-être des enfants.

Valeurs, intentions éducatives et objectifs pédagogiques

Cadre éducatif et enjeux :

CCEDA



UFCV ET SON APPROCHE PEDAGOGIQUE:



CARACTERISTIQUE DU PUBLIC ACCUEILLI :

Enfant de 3 à 6 ans

A cet âge, les enfants sont en pleine phase de développement moteur, affectif, cognitif et social. Ils ont besoin d'un cadre sécurisant, structuré et bienveillant pour explorer leur environnement, exprimer leur émotion et développer leur autonomie. Leur curiosité naturelle, leur imagination et leur besoin de jeux sont au cœur des activités proposées.

L'accueil s'adapte à leur rythme, à leur besoin de repère et à leur capacité d'attention.

Enfant de 6 à 11 ans

A cet âge, ils sont en période de construction identitaire, d'exploration sociale et de développement intellectuel. Ils gagnent en autonomie, en capacité de réflexion et en sens critique. Ils recherchent des repères, des défis et des occasions de s'exprimer.

Un encadrement souple et structurant est nécessaire pour leur énergie débordante et leur grande créativité.

Valeurs et intentions éducatives :

VALEURS PORTEES PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Courage

Curiosité

Ouverture d'esprit

Se référer à l'annexe pour la genèse de ces nouveaux objectifs.

**FAVORISER L'EPANOUISSEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE
CHAQUE ENFANT**

OBJECTIFS

MOYENS

EVALUATIONS

<p>Permettre aux enfants de s'exprimer et de partager leurs opinions</p>	<p>-créer des lieux de discussions ou l'on peut parler en privé accompagné d'un animateur -les enfants font des propositions de débats sur différents sujets</p>	<p>:Un lieu a-t-il été crée pour permettre des discussions privées ? : Quels moyens ont été mis en place pour favoriser les propositions de débats</p>
<p>Favoriser l'expression et la valorisation des compétences, talents et ressources propres à chaque enfant.</p>	<p>: Permettre un temps personnel pour les enfants qui le souhaitent, de présenter leurs passions . : Proposer des thèmes à choix ou chacun pourra exprimer ses préférences</p>	<p>: Est-ce qu'un espace-temps a été créé pour présenter leurs passions ? : le choix des enfants, a-t-il été respecté ?</p>
<p>Reconnaitre son individualité dans le groupe</p>	<p>: Les enfants pourront être actifs auprès d'autres camarades dans les domaines de vie quotidienne du centre et dans les activités selon leurs capacités (tableau récapitulatif des actions d'entraides)</p>	<p>: Ont-ils pu identifier les contributions visibles et utiles apportées aux groupes ?</p>

	<p>: mise en place d'activités collaboratives (rangement, entraide durant les activités...)</p>	
	<p>: Les enfants pourront se présenter devant le groupe (jeux des prénoms) et ajouter des informations personnelles les concernant.</p>	<p>: Les enfants connaissent ils la plupart de leur camarade ?</p>

Développer l'intérêt de l'apprentissage et de la découverte

OBJECTIFS

MOYENS

EVALUATIONS

<p>Proposer la découverte de domaines culturels originaux</p>	<p>: Proposer de nouvelles activités innovantes. (création d'un musée , street art, film pâte à modeler..) : Au moins une fois par période, découvrir un univers différent de manière sensoriel</p>	<p>: Ont-ils découvert de nouveaux centres d'intérêts? : L'expérience de la découverte sensorielle a-t-elle été stimulante pour développer la curiosité ?</p>
---	---	---

<p>Valoriser leur centre d'intérêt et le partager</p>	<p>: au moins une fois par période, découvrir une association ou participer à un concours et/ou une exposition</p>	<p>: Combien de fois sommes-nous allés voir une exposition et/ou participer à un concours ?</p>
<p>Développer le sens du questionnement</p>	<p>: proposer des jeux de réflexions</p> <p>: Inviter des intervenants pour créer un espace journalistique</p>	<p>: Combien de jeux ont été proposés ?</p> <p>: Est ce que les enfants ont été actifs pendant les débats ?</p>

Apprendre à surmonter ses peurs et à affronter les défis

<p>Fortifier leurs aptitudes naturelles (intellect ou physique)</p>	<p>: Au moins 2 après-midis par mois de jeux des défis et du « cap ou pas cap »</p>	<p>: Les enfants, ont-ils pu s'exprimer sur leurs réussites et craintes ?</p> <p>: les jeux, ont-ils été diversifiés ?</p>
---	---	--

<p>Développer leurs capacités à persévérer</p>	<p>: Faire comprendre que l'échec fait partie de la réussite (personnage connu et leurs échecs)</p>	<p>: On t'ils compris la différence entre les étapes et le but?</p> <p>:Combien de personnage avons-nous mis en exemple ?</p>
--	---	---

Evaluation

RETOUR DES ENFANTS :

Avant le départ de chaque enfant, ils pourront dessiner à l'aide de feutres sur un tableau blanc leur ressenti concernant l'activité et l'ambiance de la journée.

+6 : Un soleil, un nuage, un éclair

6 : Jaune, gris, noir

2 colonnes proposant : activité, ambiance

3 possibilités.

Cette évaluation permettra de faire le point sur les choses à améliorer au fur et à mesure

RETOUR DES FAMILLES :

Une fois par an, les familles seront sollicitées pour répondre à un questionnaire en ligne ainsi qu'un questionnaire en version « micro trottoir ».

Organisation du temps d'accueil

Journée type :

7h15 à 9h	Accueil des enfants
9h à 9h30	Temps d'échange avec les enfants
9h30 à 11h	Activité manuelle (durée selon l'âge des enfants)
11h à 12h	Temps libre <ul style="list-style-type: none">• Accueil après-midi avec repas entre 11h30 et 12h30 <i>Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas</i>
12h à 13h15	Repas
13h15 à 14h30	Temps calme et temps libre Sieste pour les plus petits Accueil après-midi entre 13h30 et 14h00
14h30 à 16h	Jeux collectifs/activités manuelles
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h30	Accueil des parents

Organisation des différents temps

ACCUEIL DU MATIN :

L'accueil du matin au centre de loisirs est un moment clé pour bien démarrer la journée. Les enfants sont accueillis progressivement entre 7h15 et 9h par un animateur et (ou) le directeur dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Les animateurs prennent le temps d'échanger avec chaque enfant, favorisant ainsi un climat de confiance.

Des jeux libres ou calmes sont proposés pour permettre à chacun de s'installer à son rythme, tout en retrouvant ses repères et ses camarades.

Ce temps d'accueil est aussi l'occasion pour les familles de transmettre des informations importantes et pour l'équipe d'animation de présenter le programme du jour.

Activités

L'organisation des temps d'activités repose sur une planification réfléchie et adaptée aux besoins des enfants. Chaque journée est structurée autour de créneaux dédiés à différentes activités, alternant moments dynamiques et temps plus calmes. Les animateurs préparent leurs ateliers en amont, tenant compte de la tranche d'âge, des envies exprimées par les enfants et du projet pédagogique du centre. Les projets sont construits autour d'un thème, permettant aux enfants de s'immerger dans un univers ludique et éducatif tout en découvrant de nouvelles passions.

Nous proposons également aux moins de 6 ans des ateliers autonomes, après l'activité principale où ils seront libres d'y accéder selon leurs envies.

TEMPS DU REPAS/ GOUTER :

Les repas sont livrés par le restaurant scolaire de LEZOUX en liaison chaude. Une personne du personnel communal se charge de servir les repas. Les animateurs aident les plus jeunes à couper leurs aliments.

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant mange, goûte de tout (par sollicitation, sans forcer).

Elle favorisera par l'échange et l'exemple, l'autonomie, une tenue correcte à table, de rester à table le temps du repas, de se respecter mutuellement (politesse, partage).

L'équipe d'animation mange en même temps que les enfants.

Les enfants n'ont pas de place fixe, ils s'installent par affinité. A la fin du repas, chacun apprend à débarrasser sa table.

Le goûter est fourni par le restaurant scolaire de LEZOUX, il se déroule entre 16h et 16h30.

Les allergies et régimes alimentaires sont obligatoirement inscrits sur la fiche sanitaire, et répertoriées dans un classeur spécifique. Les enfants qui ont une allergie ou intolérance alimentaire ont leur repas fourni par leur famille.

TEMPS CALME :

Les enfants sont dirigés, pour les plus grands vers la salle d'activité où un temps calme est demandé (activité jeux de table, lecture, coloriage, et autres)

Pour les plus petits, ceux qui en ressentent le besoin ils sont dirigés vers la salle de sieste.

Le temps calme se termine à 14h30.

SORTIES EVENEMENTS :

Les sorties et événements 1 par périodes mercredis organisées par le centre de loisirs sont des moments forts qui rythment la vie des enfants et enrichissent leur expérience.

Leur préparation demande une attention rigoureuse entre l'équipe d'animation, les partenaires extérieurs et les familles.

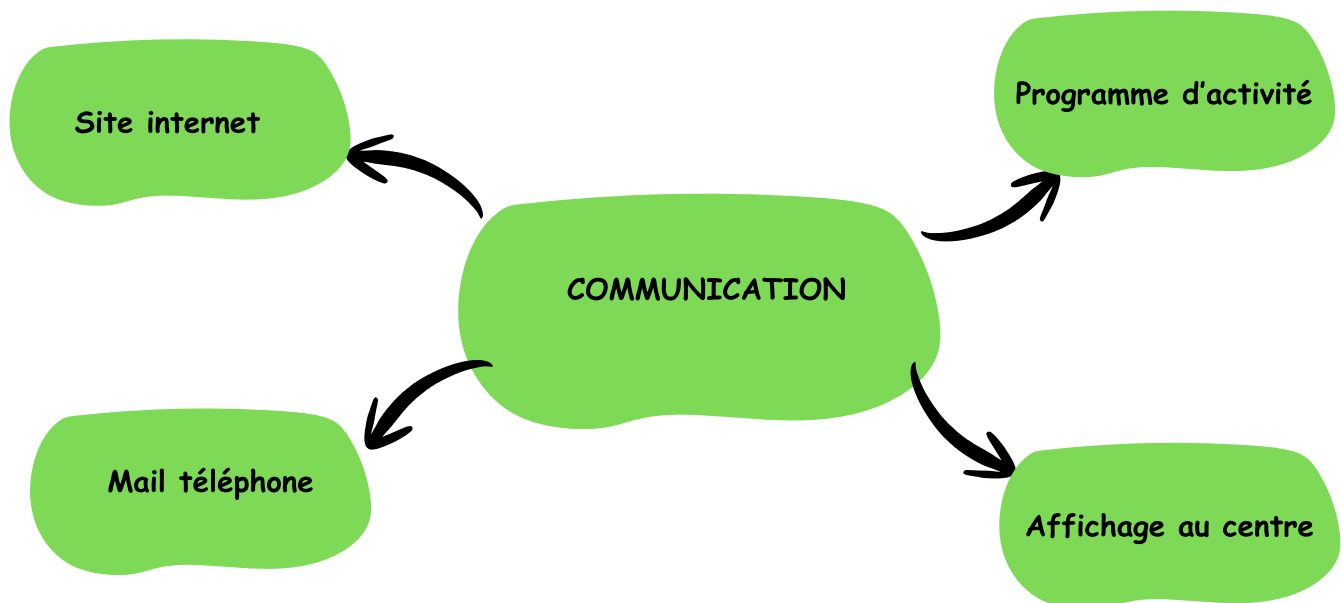
Chaque sortie est pensée en fonction de l'âge des enfants, du projet pédagogique et des objectifs éducatifs. Les événements (kermesses et spectacles,) valorisent le talent des enfants tout en renforçant le lien avec les familles.

Une attention particulière est portée à la sécurité, à l'encadrement et la logistique pour garantir des moments inoubliables dans les meilleures conditions.

Points importants : trousse à pharmacie, feuille des effectifs, fiche sanitaire et PAI si besoin.

Communication et partenariat

Communication avec la famille



Communication avec la collectivité :

Les directeurs des différents centres CCEDA ainsi que le responsable enfance jeunesse se réuniront une fois par période afin de travailler sur des projets communs mais également pour discuter sur les événements.

Un rapport d'activité sera fait chaque année pour rassembler les points forts et les intentions pédagogiques associées au projet pédagogique ainsi que la fréquentation quantitative.

La communication passera également par l'envoi des programmes au responsable cinq semaines avant chaque période.

Partenariat et collaboration

L'accueil de loisirs mènera plusieurs partenariats au cours de l'année avec différentes structures :

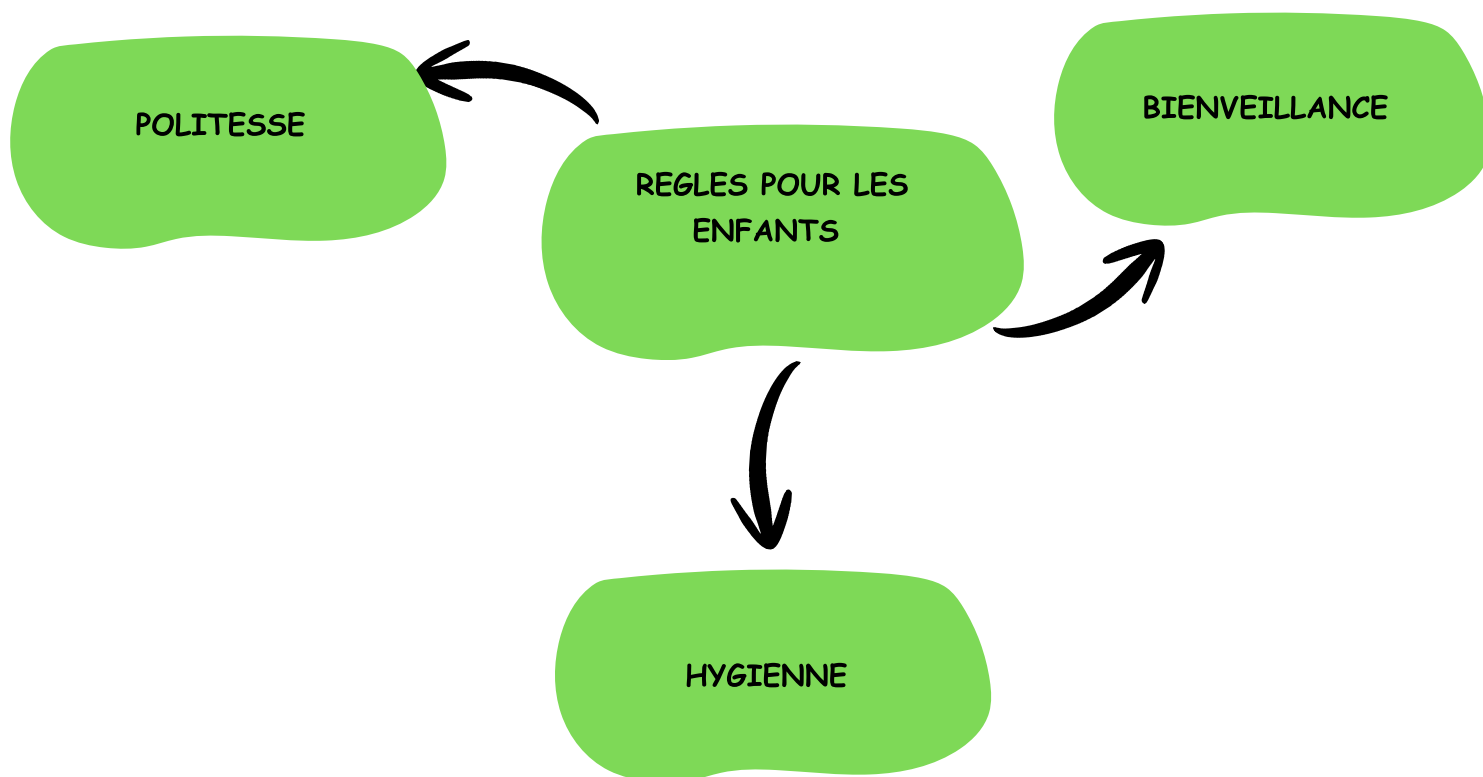
Les associations

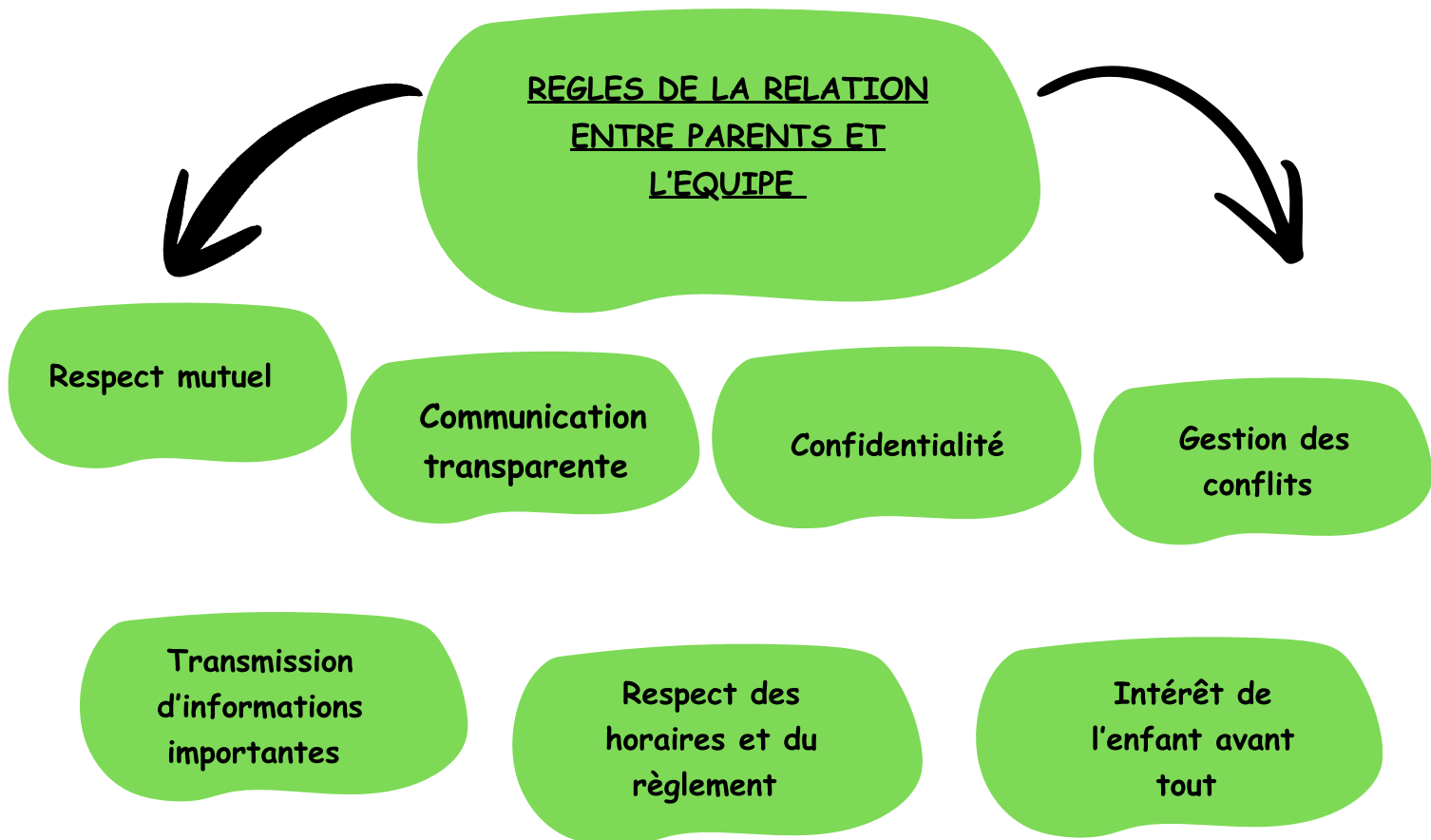
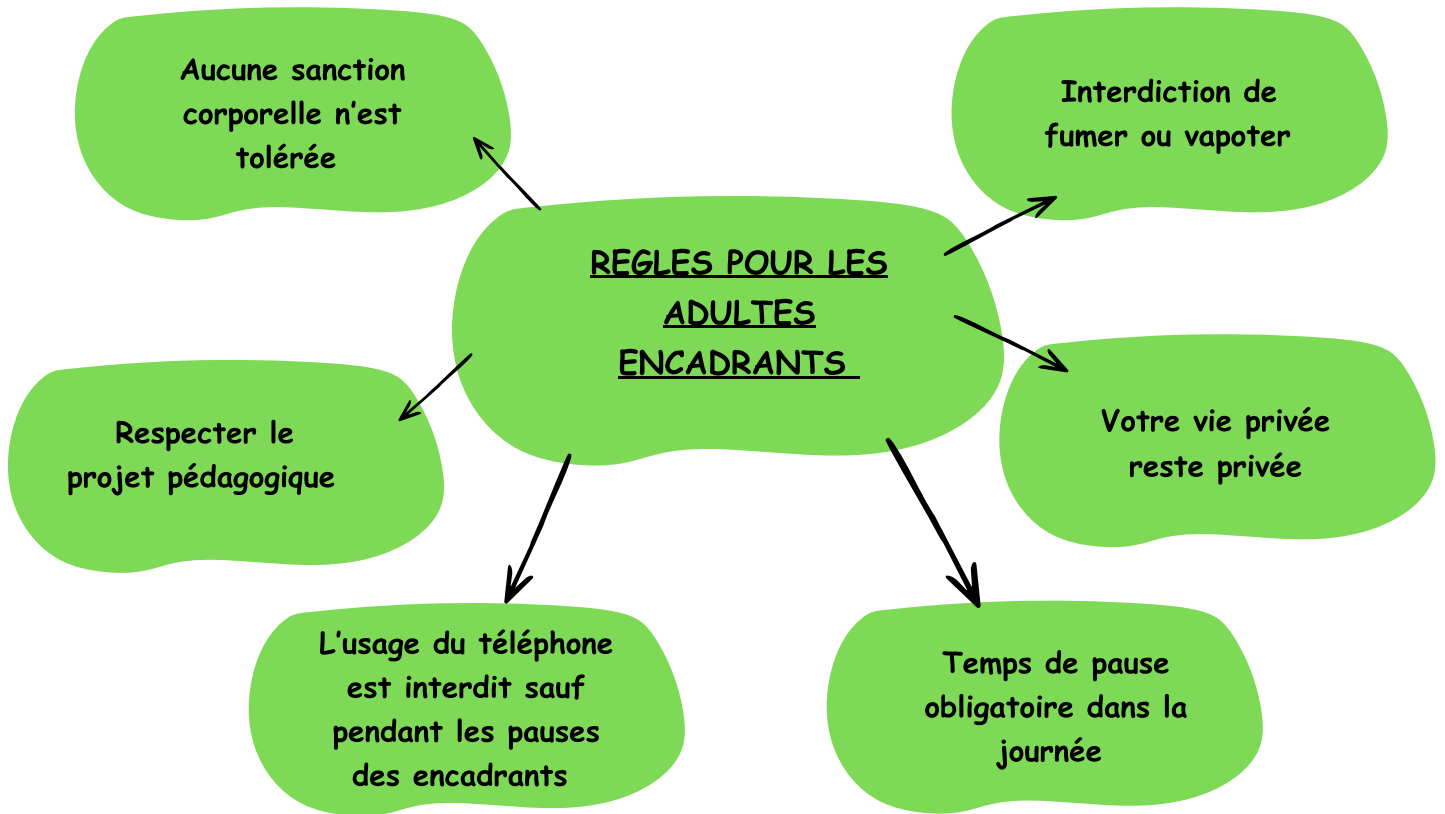
Les intervenants extérieurs

Les partenaires jeunesse

Santé, sécurité et bien-être au quotidien

Règles de vie :





Hygiène et santé

HYGIENE QUOTIDIENNE / GESTION SANITAIRE ET PROTOCOLES :

L'hygiène et la santé sont des priorités essentielles à cause de l'accueil de loisirs. L'équipe veille chaque mercredi à garantir un environnement propre, sécurisé et adapté aux besoins des enfants.

Les locaux, les sanitaires et le matériel sont régulièrement nettoyés et désinfectés.

Les enfants sont accompagnés dans l'apprentissage des gestes d'hygiène afin de favoriser leur autonomie et leur bien-être.

En cas de blessure ou de malaise, l'animateur formé aux premiers secours intervient rapidement et informe les familles. Pour ce qui est de « petite blessure », les animateurs ont une trousse de secours à disposition qui les suit partout en cas de problème. Une fois la trousse à pharmacie ouverte pour soigner un enfant, l'animateur devra noter sur un carnet le nom de l'enfant, la date et ce qui a été effectué sur l'enfant. Toute prise de médicament ou protocole particulier fait l'objet d'une autorisation écrite et d'un suivi rigoureux.

Prévention et protection de l'enfance

MALTRAITANCE - RAPPEL DE LA LOI :

Le signalement de cas de mauvais traitements infligés aux mineurs aux autorités compétentes concernant des mineurs s'impose à tout citoyen. Le fait de ne pas le signaler constitue un délit pénal (article 434-3 du Code pénal). Les autorités compétentes varient, selon qu'il s'agit d'une présomption de maltraitance nécessitant une évaluation de la situation, ou d'une urgence correspondant à une situation de maltraitance grave et manifeste (en cas de présomption de maltraitance, le président du Conseil Général est saisi ; en cas de situation grave et urgente, le Procureur de la République est saisi).

Le 119, numéro vert Enfance Maltraitée, est un service téléphonique gratuit, ouvert 24h/24, anonyme, qui écoute l'appelant, et qui, selon les cas, va simplement donner des conseils par rapport à une situation qui inquiète, ou saisir les autorités compétentes ou le CRIP.

La CRIP est une structure mise en place pour recueillir et évaluer les informations préoccupantes concernant les enfants en danger ou en risque de danger. Elle a pour mission de centraliser les signalements et d'organiser le traitement des situations d'enfants en difficulté.

Faire en sorte qu'il se sente dans un climat serein et sécurisant : ne pas multiplier les intervenants ; éviter que d'autres personnes ne l'interrogent pour essayer « de le faire parler ». Ne pas parler à d'autres personnes de ce que l'on suspecte devant lui, comme s'il n'était pas là !

Signifier à la victime notre inquiétude par rapport à ce que nous constatons sans interpréter quant à l'origine des lésions, même si elles sont très évocatrices, ni l'auteur des lésions. L'informer de ce que nous allons faire.

Informez de toute urgence votre responsable (la directrice) qui se chargera d'engager la procédure adéquate.

AGRESSION A CARACTERE SEXUEL-PREVENTION ET SIGNALEMENT:

Dès qu'un enfant confie à un adulte des faits de cette nature, dont il affirme avoir été victime, c'est une urgence qui mérite un signalement immédiat au procureur par téléphone.

Quelques précautions

L'animateur à qui l'enfant s'est confié le croit à priori. Il n'a pas à vérifier, ni à faire sa propre enquête. Ce sera le travail des professionnels qui auront été saisis. Il est important qu'il écrive rapidement les dires de l'enfant, pour ne pas risquer de les déformer et d'éviter de poser des questions pour laisser la place à la parole spontanée.

Aucune autre personne ne doit intervenir auprès de l'enfant pour vérifier ses dires.

Les parents ne seront pas prévenus de la démarche, pour qu'ils ne puissent pas élaborer une stratégie de défense avant l'intervention de la police.

Dire à l'enfant qu'on le croit, qu'il a été très courageux de parler, et que vous prévenez les professionnels qui vont s'occuper de lui, même s'il ne veut pas aller au bout de la démarche. Le rassurer, en disant qu'il a eu raison de parler, qu'on n'a pas le droit de lui faire ça, qu'on va s'occuper de lui, que c'est nécessaire pour son avenir..

ALIMENTATION ET ÉQUILIBRE NOTIONNEL

La **nutrition** est un point incontournable de notre qualité de service. Nos équipes pédagogiques jouent un rôle majeur en contribuant à l'éveil nutritionnel des enfants.

Apprendre à bien manger pour être en bonne santé c'est :

Œuvrer pour la santé publique

Contribuer à l'apprentissage de la nutrition et au goût

Intégrer la notion de « plaisir » et de convivialité.

Un cahier des charges selon les recommandations du GPEMDA n°J3-99 du 6 mai 1999 relatives à la nutrition, ainsi que le guide des bonnes pratiques, implique un engagement sérieux, un respect de l'équilibre alimentaire et des régimes spécifiques (allergies, religions...). La qualité sanitaire des aliments ainsi que leur traçabilité sont contrôlées.

Une entrée → un plat de viande ou poisson ou œuf → un plat de légumes verts et/ou féculents → fromage ou laitage → un dessert → pain

SECURITE DES ENFANTS ET DU PERSONNEL

En cas d'**accident grave** en dehors de la structure ne jamais prévenir la famille soi-même mais en laisser le soin à la directrice. En priorité, joindre les secours puis immédiatement la directrice.

Protocole à suivre :

Appel au secours

Qui appeler : **Pompiers(18)/SAMU(15)**

Le 112 est un numéro d'appel unique des urgences dans le territoire européen, quel que soit le type d'urgence (médicale, incendie, police). Il répond aux facilités d'accès des numéros d'urgence de France Télécom : prioritaire quand les réseaux sont saturés, gratuit quel que soit le type de connexion (accessible des téléphones portables quand les forfaits ou cartes téléphoniques sont épuisés ; accès libre dans les cabines téléphoniques). Ces services sont interconnectés.

Que dire ?

Se présenter, numéro de téléphone et localisation de l'événement. Nature du problème. Symptômes présentés par la victime.

Premières mesures et gestes effectués. Un dialogue va s'instaurer avec le service d'urgence. L'animateur reste aux côtés de l'enfant pour pouvoir répondre aux questions posées de façon pertinente et envoie éventuellement quelqu'un pour guider les secours à leur arrivée.

Que faire ?

Après un incident ou un accident, il conviendra de gérer les autres enfants, de les éloigner en les rassurant et de continuer à les occuper (par un autre animateur) afin d'éviter les attroupements.

Selon la situation il est important d'éviter de déplacer l'enfant malade ou blessé. Les familles doivent toujours être contactées si les secours ont été appelés, si l'état de l'enfant justifie leur présence, si un retour au domicile est organisé ou si une consultation médicale est nécessaire.

L'animateur témoin de l'accident devra le jour même rédiger un « Rapport d'accident » et le présenter à la directrice.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.



ACCUEIL DE LOISIRS DE CULHAT



Mercredi 5 novembre

+6/-6
Charlie et la Chocolaterie
 Le film!
 AM
 Visite et atelier chocolat
 à Culhat



Mercredi 12 novembre

+6/-6
La famille ADAMS
 Mon amie "la chose"
 Maquillage
 AM
 Le théâtre des mains



L'univers de Tim Burton

Mercredi 19 novembre

+6/-6
Alice aux pays des merveilles
 Chasse aux trésors
 AM
 Les couleurs du Chat!



Mercredi 26 novembre

+6/-6
La mécanique du Cœur.
 Construction métallique
 AM
 Fais bouger ton cœur!
 CARDIO








Les enfants ont la parole!

Mercredi 7 janvier au 21 février



Mercredi 7 janvier

+6/-6
 Je m'exprime et je choisis mes activités pour les prochains mercredis !
 On vote !
 AM
 La ronde des cerceaux.
 Jeux coopératifs



Mercredi 14 janvier

+6/-6
 Je suis journaliste !
 Intervenant/sortie
 JOURNAL "LA MONTAGNE"
 AM
 *LCDE



Mercredi 21 janvier

+6/-6
 je fabrique mon SQUISHY émotion
 AM
 *LCDE



*LCDE: Le choix des enfants




Evaluation du projet pédagogique 2025-2026

Le projet pédagogique 2025/2026 portait sur 2 objectifs :

- Favoriser l'épanouissement et le développement de chaque enfant
- Initier et encourager la citoyenneté

Ils ont été partiellement atteints, en effet pour les -6 ans, cela a été plus compliqué concernant la citoyenneté.

Nous avons souhaité, pour cette année, développer des sujets plus accessibles pour les plus petits et qui les préparent à s'investir dans la société avec plus de facilité :

- Développer l'intérêt de l'apprentissage et de la découverte
- Apprendre à surmonter ses peurs et à affronter les défis
- Favoriser l'épanouissement et le développement de chaque enfant

Evaluation

+ -As t'on mis en place plus de 10 débats et de temps de parole ? -Les enfants ont-ils eu le choix dans les différentes activités ?	OUI Cette activité a été mise en place tout le long de l'année OUI très régulièrement pour les + 6 ans Plus difficile pour les – 6 ans.
-Un questionnaire sera proposé à chaque période. Qu'ont-ils retenu ? -Création d'une boîte « attrape émotions » Visualiser les moments de réussites une fois par mois.	Ils ont été très participatifs et ont exprimé leurs préférences ! OUI la boîte <u>a été</u> créé, les enfants étaient plutôt réceptifs et attentifs concernant leurs réussites
-Les activités ont-elles été réalisées malgré le manque de consignes ? -Par un système de vote, les enfants devront choisir leur préférence avec ou sans consigne	OUI pour les plus de 6 et plus difficile pour les - 6 ans La plupart ont souhaité avec consignes. Nous n'avons pas renouvelé le vote régulièrement.
-Mise en place de jeux sur le tri -Les enfants se sont-ils sentis concernés par le tri ? -3 ateliers zéro déchet mis en place	OUI , à deux reprises courant l'année OUI et NON le sujet est récurrent pour <u>eux</u> , ils ont déjà beaucoup de connaissance à ce sujet NON seulement 2 durant l'année
-Confection d'une fresque temporaire -Projet de plantation pour la commune	OUI grande participation des plus grands NON Nous n'avons pas pu la mettre en place

Evaluation 2026/2027

<p>: Un lieu a-t-il été créé pour permettre des discussions privées ? : Quels moyens ont été mis en place pour favoriser les propositions de débats</p>	<p>Au moins une fois par mois</p>
<p>: Est-ce qu'un espace-temps a été créé pour présenter leurs passions ? : le choix des enfants, a-t-il été respecté ?</p>	<p>Combien de temps a duré leur présentation</p>
<p>: Ont-ils pu identifier les contributions visibles et utiles apportées aux groupes ?</p>	<p>20 mn le mercredi matin suivant</p>
<p>: Les enfants connaissent ils la plupart de leur camarade ?</p>	
<p>: Ont-ils découvert de nouveaux centres d'intérêts ? : L'expérience de la découverte sensorielle a-t-elle été stimulante pour développer la curiosité ?</p>	<p>2 fois par période minimum</p>
<p>: Combien de fois sommes-nous allés voir une exposition et/ou participer à un concours ?</p>	<p>1 fois par période minimum</p>
<p>: Combien de jeux ont été proposés ? : Est ce que les enfants ont été actifs pendant les débats ?</p>	
<p>: Les enfants, ont-ils pu s'exprimer sur leurs réussites et craintes ? : les jeux, ont-ils été diversifiés ?</p>	
<p>: On t'ils compris la différence entre les étapes et le but ? : Combien de personnage avons-nous mis en exemple ?</p>	<p>4 personnages proposés par période</p>

Exemple fiche bilan BAFA

AUTO EVALUATION

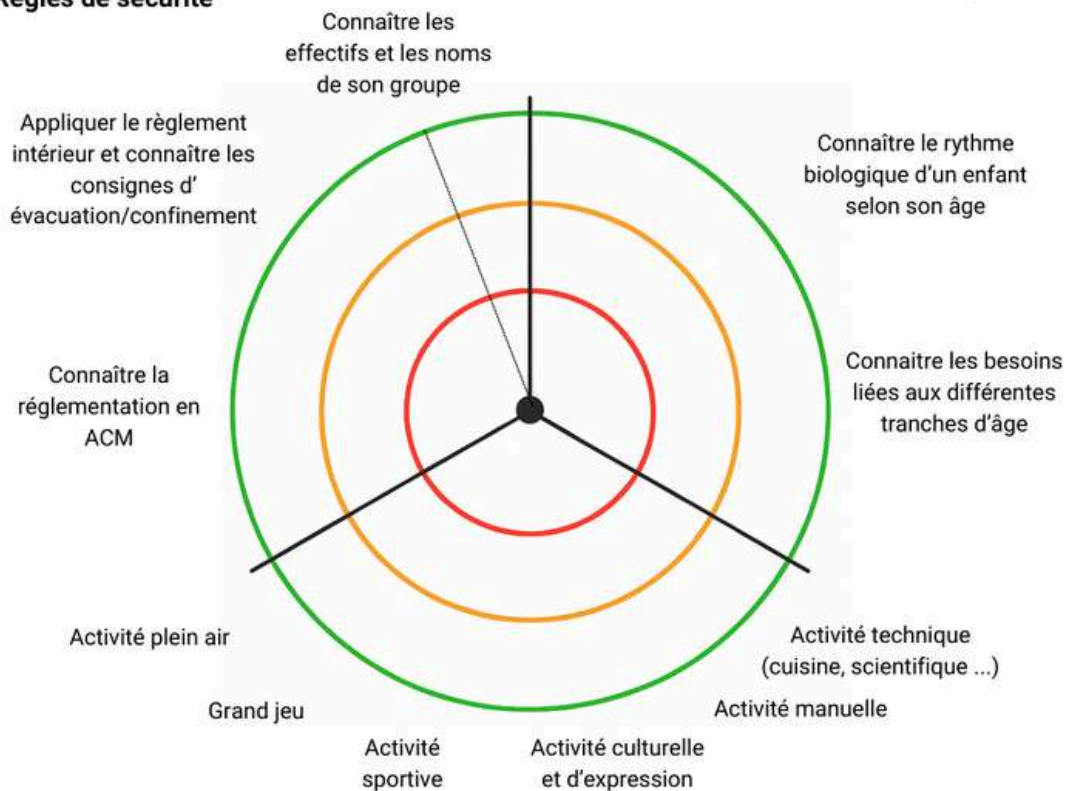
UFCV
animation territoriale

Je suis : permanent(e) stagiaire
Sur des temps : périscolaire extrascolaire
Pour la période :

SAVOIR

Règles de sécurité

Connaissance du public



Connaissance d'activités

Je débute = Je découvre, j'observe et j'ai besoin d'être guidé(e)

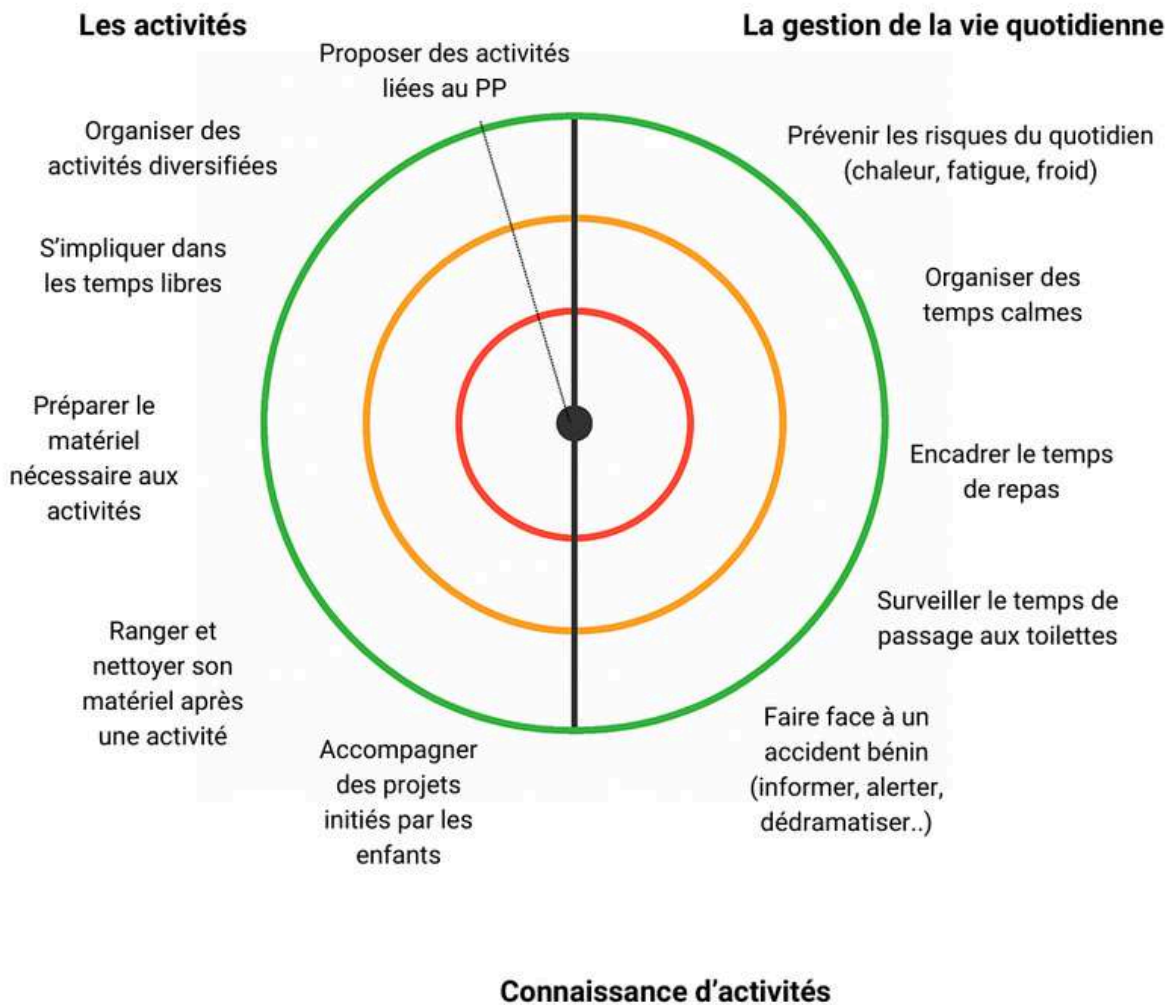
Je progresse = J'ai encore besoin d'accompagnement

Je maîtrise = Je suis autonome

AUTO EVALUATION

Je suis : permanent(e) stagiaire
Sur des temps : périscolaire extrascolaire
Pour la période :

SAVOIR FAIRE



Je débute = Je découvre, j'observe et j'ai besoin d'être guidé(e)

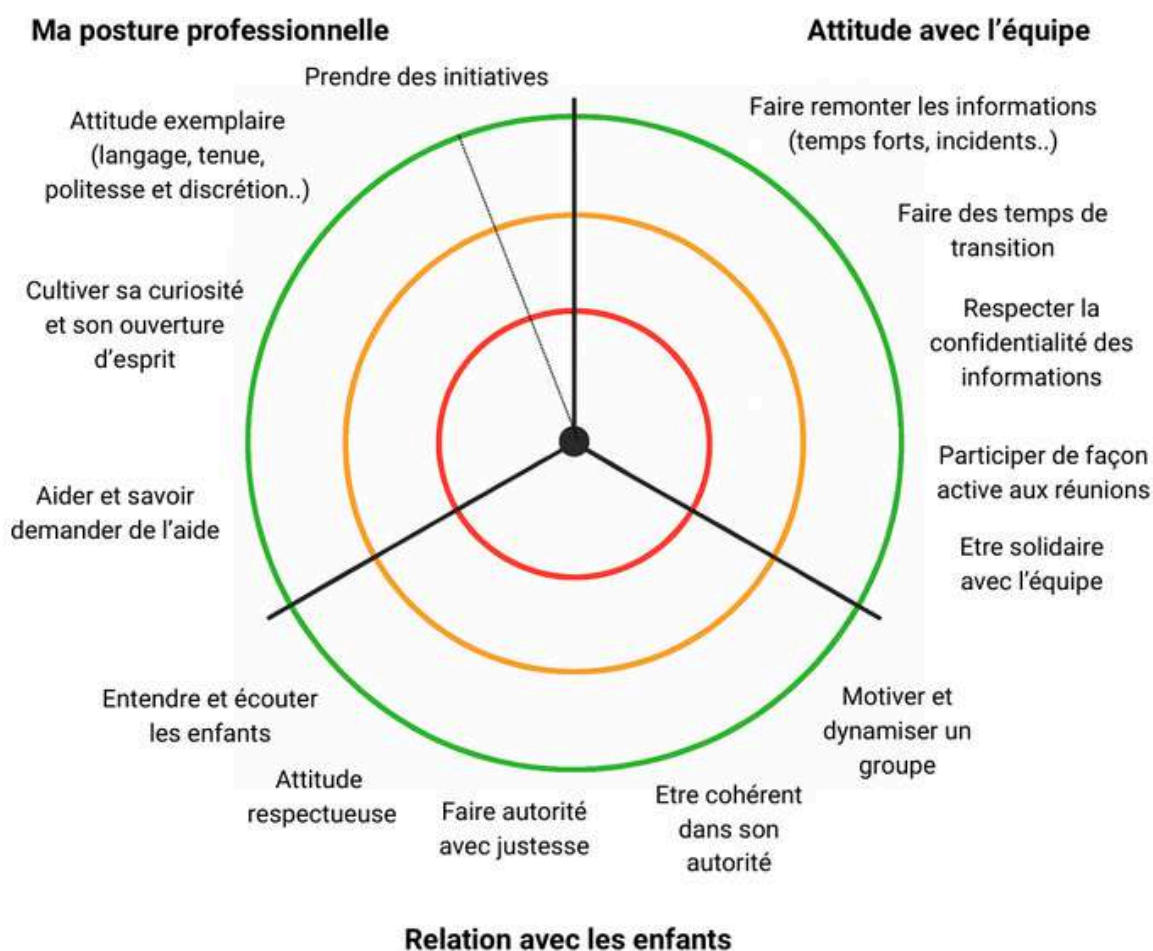
Je progresse = J'ai encore besoin d'accompagnement

Je maîtrise = Je suis autonome

AUTO EVALUATION

Je suis : permanent(e) stagiaire
Sur des temps : périscolaire extrascolaire
Pour la période :

SAVOIR ETRE



Je débute = Je découvre, j'observe et j'ai besoin d'être guidé(e)

Je progresse = J'ai encore besoin d'accompagnement

Je maîtrise = Je suis autonome

